



Numéro de l'acte	2020-12-ASPD
Nature de l'acte	Délibération
Matière de l'acte	9.1

CONSEIL MUNICIPAL DU 03 FEVRIER 2020

QUESTION N° 2020-12

AFFAIRES SCOLAIRES : Classe découverte et séjour éducatif - Ecole Primaire Jules Ferry –Avance Participation Communale.

RAPPORTEUR : Madame Laurence LOTTERIE

Par délibération n°2012-104 du 02 Juillet 2012, le Conseil Municipal a décidé d'allouer une participation de 90 € par participant pour une classe de neige ou un séjour linguistique. Le montant de la participation pour une classe découverte s'élève à 55 € par participant.

L'Ecole Jules FERRY a présenté un projet de classe découverte, qui aura lieu en mai 2020 à Strasbourg en auberge de jeunesse et qui concerne 23 élèves et 5 adultes accompagnateurs. Ce séjour, d'un budget prévisionnel de 13 900 € est financé à hauteur de 12 360 € par l'association de l'école, l'association de parents d'élèves, les familles et les accompagnateurs. Le montant de la subvention communale pour ce séjour s'élève à 1 540 €.

Cette subvention d'un montant de 1 540 € est octroyée par anticipation, et ce afin de permettre le bon déroulement de la classe découverte.

Afin d'alléger la contribution payée par les familles,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,
Et à l'unanimité, décide :

- 1°) de verser une subvention de 1 540 € directement à l'établissement scolaire.
- 2°) d'imputer les dépenses correspondantes à l'article 6574-212 du Budget 2020.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil Municipal,

Fait en l'Hôtel de Ville d'ARQUES

Le 03 Février 2020



Le Maire,

Caroline SAUDEMONT



REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS
ARRONDISSEMENT DE SAINT-OMER
CANTON D'ARQUES

VILLE D'ARQUES
.....

**REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL DU 03 FEVRIER 2020**

Affiché le 04 février 2020

L'An Deux Mille Vingt le trois février à 18h30, le Conseil Municipal de la Ville d'Arques, régulièrement convoqué, s'est réuni, en séance ordinaire, à l'Hôtel-de-Ville, Salle du Conseil, sous la présidence de Madame Caroline SAUDEMONT, Maire, en suite de convocations adressées à domicile le 17 janvier 2020 (pour la DSP) et le 28 janvier 2020 pour l'ensemble de l'ordre du jour, convocations accompagnées de l'ordre du jour et des projets de délibérations. La convocation et l'ordre du jour ont également fait l'objet d'un affichage à l'attention du public, au tableau d'affichage de la Mairie à la même date.

Effectif du Conseil Municipal : Caroline SAUDEMONT - Alain RICOUART - Laurence DELAVAL - Dominique GODART - Laurence LOTTERIE - Jean-Marc BOURGEOIS - Christine DACY - Bruno WINTREBERT - Karine BONVOISIN - Jean-Marc DELAIRE - James MUNCK - François FRADIN - Christian DIRIX - Sophie LEBRIEZ - Francis DICQUE - Catherine LAMOOT - Corinne BOCQUILLON - Claude LECAT - Marie-Line GAGNIAC - Dominique SAUDEMONT - PEPE Roxanne - Céline PRUVOST - Danièle DEBAVELAERE - Joël DUQUENOY - Corinne REANT - Benoît ROUSSEL - Christine COURBOT - Jean-Pierre LAMIRAND - Bernadette BAROUX

Absents excusés :

Céline PRUVOST ayant donné pouvoir à Bruno WINTREBERT

Joël DUQUENOY ayant donné pouvoir à Jean-Pierre LAMIRAND (à son départ à 18h50 avant le vote de la question 2020-05)

Benoît ROUSSEL ayant donné pouvoir à Bernadette BAROUX

Christine COURBOT ayant donné pouvoir à Corinne REANT

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 29

Nombre de présents ou représentés :

- 26 présents jusqu'à la question 2020-04 incluse puis 25 présents à partir de la question 2020-05
- 0 absent non excusé
- 0 absent excusé sans pouvoir
- 3 absents excusés avec pouvoir de la question 2020-01 à 2020-04 incluse et 4 à partir de la question 2020-05

Monsieur Dominique GODART est nommé secrétaire de séance.